Nations Unies S/2020/1089



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 novembre 2020
Français
Original :

Application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

Vingt-huitième rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, porte sur les faits survenus depuis mon précédent rapport, daté du 28 juillet 2020 (S/2020/753), en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

II. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus, ou la restitution de leurs dépouilles

2. Le 16 septembre, l'Iraq a remis au Koweït les dépouilles exhumées du site de Tell Cheïkhiya, dans le désert iraquien de Samaoua, à la fin du mois de janvier 2020. Cette restitution, retardée de près de six mois en raison des restrictions des déplacements liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), a eu lieu à la Base de soutien avancée des Nations Unies, située à proximité de l'aéroport international de Bagdad, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et en présence de représentants de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), du Ministère iraquien de la défense et de l'ambassade du Koweït en Iraq. La MANUI a facilité l'opération en mettant ses moyens aériens à disposition.

3. L'opération de rapatriement s'est achevée à l'arrivée de 21 cercueils à l'aéroport international du Koweït, où des représentants de l'Iraq, du Koweït et du CICR ont signé les documents nécessaires, conformément aux procédures internationales relatives au transfert de dépouilles. La Direction générale koweïtienne des preuves pénales procédera à des tests ADN et comparera les résultats avec les entrées de la base de données des Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus en vue de trouver d'éventuelles correspondances.

4. En amont du transfert des dépouilles, ma Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale s'est entretenue avec les interlocuteurs concernés de la manière dont la MANUI faciliterait l'opération de





rapatriement. Le 18 août, elle a tenu une réunion consacrée à l'examen des modalités du transfert avec le Secrétaire général du Bureau du Conseiller juridiques du Ministère de la défense, chargé du dossier des Koweïtiens disparus, et des représentants du CICR. Elle a réaffirmé que la MANUI se tenait prête à faciliter l'opération en mettant ses moyens aériens à disposition une fois que l'Iraq et le Koweït seraient parvenus à un accord.

5. Le 2 septembre, ma Représentante spéciale adjointe et le président du Comité du Ministère koweïtien des affaires étrangères chargé des affaires concernant les personnes disparues et les prisonniers de guerre, Rabea al-Adsani, ont évoqué par téléphone les modalités et les préparatifs logistiques du transfert. M. al-Adsani a indiqué que le processus d'identification des dépouilles exhumées en août 2019 à Samaoua se poursuivait dans les laboratoires médico-légaux koweïtiens. Il a insisté sur la complexité de ce processus, qui suppose de prélever de l'ADN sur des dépouilles mêlées les unes aux autres, lesquelles doivent être reconstituées et identifiées avant que les résultats puissent être annoncés. Il a souligné que le Koweït souhaitait vivement mener cette identification à bien afin de pouvoir informer les familles en deuil concernées et les membres de la Commission tripartite.

6. Le Sous-comité technique de la Commission tripartite a tenu sa 113e réunion, au Koweït, le 17 septembre, avec un retard de plusieurs mois dû aux restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19. Le représentant iraquien a fait le point sur l'action menée en vue de repérer d'éventuels sites d'inhumation qui pourraient renfermer des dépouilles de Koweïtiens portés disparus, à Samaoua, Khamissiyé, Karbala et Salman Pak. En raison des restrictions liées à la COVID-19, aucune activité d'excavation n'a eu lieu en Iraq pendant la période considérée.

7. Le représentant koweïtien a expliqué que les restrictions imposées dans son pays en raison de la COVID-19 avaient freiné les experts légistes koweïtiens dans leur travail de reconstitution et d'analyse des dépouilles mêlées les unes aux autres qui avaient été exhumées à Samaoua et transférées au Koweït en 2019. Il a dit espérer que des résultats pourraient être annoncés lors de la prochaine réunion du Sous-comité. Il a fourni de nouvelles informations concernant des personnes susceptibles de témoigner concernant trois sites d'inhumation potentiels, dont un à Samaoua, un nouveau site à Mahaouïl (Iraq) et un à la base navale du Koweït. Le représentant iraquien a entrepris de prendre contact avec ces personnes.

8. Bien que l'analyse des images aériennes du site de Khamissiyé n'ait fait ressortir aucun élément nouveau, le Sous-comité technique a décidé que l'équipe technique iraquienne devrait poursuivre ses activités d'exploration et d'excavation dans la zone. Il est également convenu que le Ministère iraquien de la défense poursuivrait les activités d'exploration menées sur les sites de Karbala et Salman Pak. Faute d'informations sur le site de Radouaniyé (Iraq), le Sous-comité technique a décidé d'y suspendre ses travaux en attendant la mise au jour de nouveaux éléments.

9. Le Ministère iraquien de la défense continue de diffuser des appels à témoins dans les médias tous les trois mois, dont le plus récent a été diffusé le 16 septembre.

10. Sur la base de nouvelles coordonnées communiquées par les États-Unis d'Amérique et correspondant à des sites pouvant renfermer des dépouilles de soldats iraquiens portés disparus, et à la suite de l'analyse des images satellites conduite par le CICR, l'équipe technique koweïtienne a mené des travaux d'excavation entre le 22 mars et le 9 avril. Aucune dépouille ni trace de dépouille n'ont été trouvées.

11. Le 5 août, ma Représentante spéciale adjointe aux affaires politiques a tenu une réunion à Bagdad avec l'Ambassadeur de l'Iraq au Koweït, Al-Manhal al-Safi. Il y a été question notamment du dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus.

M. al-Safi a réaffirmé la volonté de son Gouvernement d'avancer sur ce dossier, dont il a confirmé qu'il resterait du ressort du Ministère iraquien de la défense.

12. Le 31 août, ma Représentante spéciale chargée des affaires politiques a tenu une réunion avec le Sous-Secrétaire du Ministère iraquien des affaires étrangères, Abdulkarim Hashem, avec lequel elle s'est entretenue du dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus. Elle a expliqué que le processus d'identification en cours dans les laboratoires médico-légaux koweïtiens était complexe et dit avoir constaté le professionnalisme avec lequel les dépouilles étaient traitées lors de sa visite de l'un de ces laboratoires, plus tôt en 2020. La formation du personnel du Ministère iraquien de la défense à l'utilisation de radars à pénétration de sol dans le cadre de la recherche de dépouilles, qui devait être organisée par la MANUI, a été reportée pendant toute la période considérée en raison de la pandémie de COVID-19. La Mission réfléchit à d'autres moyens d'offrir cette formation dans les mois qui viennent.

III. Activités récentes concernant la restitution des biens koweïtiens

13. Aucun fait nouveau significatif n'est survenu pendant la période considérée concernant la restitution des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Le transfert de biens koweïtiens déjà retrouvés, dont des microfilms et des ouvrages scientifiques, est toujours reporté en raison des restrictions des déplacements liées à la COVID-19.

14. Lors de la réunion qu'elle a tenue le 5 août avec l'Ambassadeur de l'Iraq au Koweït, ma Représentante spéciale adjointe a fait observer que la restitution des archives nationales koweïtiennes était toujours une priorité absolue pour le Gouvernement du Koweït, compte tenu de l'importance symbolique et historique qu'elles revêtaient. M. al-Safi a souligné que son pays était déterminé à repérer les biens koweïtiens disparus, notamment les archives. Ma Représentante spéciale a également parlé de la question des archives, notamment de l'importance d'en retrouver et d'en rapatrier les éléments disparus, lors de la réunion qu'elle a tenue le 31 août avec le Sous-Secrétaire du Ministère iraquien des affaires étrangères. Elle a tout particulièrement exhorté le Ministère des affaires étrangères à se pencher plus avant sur la manière dont il pourrait encore faciliter et accélérer la recherche systématique des archives. Le Sous-Secrétaire a réaffirmé la détermination de l'Iraq à progresser sur ce dossier important.

IV. Observations

15. Malgré les contraintes liées à la pandémie de COVID-19, les gouvernements iraquien et koweïtien ont progressé sur ce dossier important pendant la période considérée. Grâce à une coopération et à une collaboration constructives entre les équipes techniques des deux pays, qui ont réussi à surmonter les problèmes d'ordre logistique, y compris liés à la COVID-19, le rapatriement au Koweït des dépouilles retrouvées à Samaoua plus tôt en 2020 a été mené à bien. Ce succès montre qu'avec de la volonté de la part de toutes les parties, des résultats peuvent être obtenus en dépit des difficultés qui se présentent. J'espère sincèrement que les efforts soutenus que fait l'équipe médico-légale koweïtienne pour parvenir à identifier les dépouilles permettront d'apporter quelque soulagement aux familles des personnes disparues, qui attendent depuis si longtemps de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches. À cet égard, il convient de saluer le rôle directeur que continue de jouer le CICR, qui soutient et coordonne les activités menées sur ce dossier pendant cette période difficile.

16. Les membres de la Commission tripartite continuent de faire preuve d'une détermination et d'un esprit de coopération exemplaires sur ce dossier, particulièrement au regard des difficultés que suscite la COVID-19. J'espère sincèrement que cette coopération aboutira à de nouveaux résultats positifs dans les mois à venir.

17. J'encourage le Gouvernement iraquien à poursuivre les efforts couronnés de succès qu'il a faits pour retrouver et restituer les biens koweïtiens, en prenant rapidement des mesures pour rapatrier les ouvrages koweïtiens déjà identifiés et en accélérant les activités de recherche d'autres biens koweïtiens disparus, en particulier les archives nationales.

18. Faisant fond sur les avancées récemment réalisées, la MANUI reste pleinement déterminée à aider les gouvernements iraquien et koweïtien, la Commission tripartite et les autres partenaires à progresser encore dans l'exécution de mandat d'importance.